

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reçu
du
Moniteur
belge



17155702

Dépôt/Reçu

23 OCT. 2017

au greffe du Tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0465.777.172

Dénomination

(en entier) : GREMAR-GROUP

(en abrégé) : GMG

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Uccle (1180 Bruxelles), rue du coq 104

Objet de l'acte : Modification adresse siège social

Assemblée général extraordinaire du 19 octobre 2017.

Transfert du siège social de la société GREMAR-GROUP.

L'assemblée décide à l'unanimité des voix de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

Chemin des Bigaudes 34 boîte 2 à 7812 Mainvault et ce à dater du 19/10/2017.

L'assemblée mandate Monsieur Grégory Martiny au fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur Belge.

Martiny Grégory
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).